

un Jardin pour ma Mémoire®

Les 21 et 22 septembre 2013

Journées portes ouvertes
dans les maisons de retraite

Jardins et Santé
Jardins Ouverts
au service de la santé

Dans le cadre de la

Fête des Jardins





13^e Congrès des maisons de retraite privées à Marseille les 6 et 7 juin 2013.
De g. à dr. : Jean-Alain MARGARIT président du Synerpa, Anne CHAHINE présidente de Jardins et Santé, Michèle DELAUNAY ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, Annie de VIVIE fondatrice d'Agevillage, Odile POTTIER-MOUTON déléguée Jardin et Santé en Lorraine.

Nos partenaires de la 1^{re} heure : Agevillage, FHF et Fondation des Parcs et Jardins de France ont été rejoints par d'autres fédérations, réseaux d'établissements publics (UNCCAS), privés associatifs (FEHAP), privés commerciaux (Synerpa) et fondations privées convaincus de la nécessité de **développer au plus vite ce soutien essentiel le jardin.**

Toutes les maisons de retraite sont donc mobilisées.

UN JARDIN POUR MA MÉMOIRE®

2^e édition des « portes ouvertes »
dans les maisons de retraite, Ehpa et Ehpad*
les 21 et 22 septembre 2013

Madame Michèle Delaunay, Ministre déléguée
chargée des personnes âgées et de l'autonomie
a donné le coup d'envoi de l'opération
le 7 juin 2013 à Marseille :
www.agevillage.com

Week-end de :

- **Découverte** de jardins là où on ne pense pas les trouver ;
- **Fête** pour nos seniors qui vont se mobiliser pour accueillir beaucoup de visiteurs ;
- **Générosité** pour tous ceux qui veulent nous aider à financer la création de jardins dans les établissements qui en sont dépourvus.

* Établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) et pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). *

Depuis 20 ans déjà, certains pays européens – Italie, Belgique, Grande-Bretagne, Suisse – mais aussi le Canada, les États-Unis ou le Japon se servent des jardins comme soutien thérapeutique. La France commence seulement à s'ouvrir à cette pratique, qui est désormais partie intégrante du dernier plan Alzheimer. L'intérêt grandit chez beaucoup de professionnels. En 2008 et 2010, lors des deux premiers symposiums internationaux sur les jardins à but thérapeutique, placés sous le patronage du Ministère de la Santé et organisés par « Jardins et Santé », des médecins, des soignants, des architectes/paysagistes ayant déjà une expérience en établissement hospitalier et médicosocial, ont fait le point sur l'emploi de cette thérapie non médicamenteuse et travaillé sur les modalités de création. Les avancées restent lentes freinées par des problématiques financières et organisationnelles, par une vision trop sanitaire de l'accompagnement et pas assez tournée vers la vie.

L'idée d' « UN JARDIN POUR MA MÉMOIRE® »

est née, au-delà de notre désir d'améliorer la vie de nos aînés lorsqu'ils sont obligés de quitter leur domicile pour aller dans un établissement d'hébergement, de l'envie d'inciter à surmonter l'indifférence et la peur de la vieillesse. Ouvrir à la visite les maisons de retraite avec un jardin, faire se rencontrer toutes les générations autour **des réalisations florales, végétales**. Valoriser l'accompagnement des soignants et l'investissement des résidents, c'est instaurer une solidarité entre tous et une reconnaissance du travail des uns et du besoin d'attention des autres.

L'ASSOCIATION « JARDINS ET SANTÉ »

Un but médico-social, des objectifs croisés

Nous mettons notre énergie et nos compétences au service du mieux-être de nos parents et grands-parents atteints de la maladie d'Alzheimer, de nos enfants souffrant d'autisme ou de troubles envahissants du développement, de migraines, d'épilepsie, de nos proches atteints par des dépressions profondes.

Nous, ce sont les **bénévoles** de Jardins et Santé, jardiniers, médecins, architectes, paysagistes, biologistes, pour la plupart retraités et bien décidés à utiliser leur temps libre à changer les perspectives et conditions de vie de leurs proches, relations, connaissances handicapés par des maladies neurologiques invalidantes.

Depuis 8 ans, « Jardins et Santé », après avoir fait le point de la situation en France, promeut l'utilisation du jardin comme accompagnement thérapeutique et apporte son soutien financier par :

- des bourses d'aide à la création de jardins à visée thérapeutique ;
- des bourses de recherche clinique.

Les fonds de « Jardins et Santé » proviennent de la générosité :

- des propriétaires qui ouvrent leur jardin à la visite ;
- de donateurs ;
- des recettes des manifestations et évènements organisés au profit de l'association.

Pour faire progresser le développement du jardin comme thérapie non médicamenteuse, « Jardins et Santé » organise depuis 2008 en collaboration avec l'E.N.S.P*, **un symposium international bisannuel**.

Créer un jardin à visée thérapeutique est un pari difficile. Les professionnels de la santé et du paysage ont besoin de se rencontrer pour échanger, tirer les leçons de leurs expériences respectives. C'est le but de nos symposiums.

Le 4e, en cours de préparation, **se tiendra les 18 et 19 novembre 2014 à l'hôpital Sainte-Anne et au FIAP-Jean Monnet à Paris.**

Les instances de « Jardins et Santé » sont composées à part égale de professionnels de la santé et du jardin / paysage :

- un Conseil d'administration qui initie les actions ;
- un Comité scientifique des Symposiums ;
- une Commission de sélection et de suivi des projets de jardins à but thérapeutique ;
- un Conseil scientifique qui décide des sujets de bourses cliniques et en contrôle la réalisation.

*École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles.



Contacts organisation

« Un jardin pour ma mémoire® »

- Anne CHAHINE presidente@jardins-sante.org
mobile 06 61 97 67 25
- Odile POTTIER-MOUTON unjpmm@jardins-sante.org
mobile 06 12 56 89 42
- Juliette VIATTE juliette.viatte@agevillage.com

Contacts interviews - santé

- Dr. Thérèse JONVEAUX, CHU de Nancy
t.jonveaux@chu-nancy.fr
- Annie de VIVIE, Agevillage
anniedevivie@agevillage.com

NOS PARTENAIRES



À Grenoble, le jardin du Centre de Santé mentale de la MGEN a reçu une bourse Jardins et Santé en 2009.

Agevillage.com

La référence internet du grand âge et du bien vieillir. Chaque semaine, les newsletters informent sur l'actualité des aides, services à domicile, établissements d'accueil, des innovations. Dans l'annuaire d'Agevillage les résidents peuvent donner leur avis sur leur maison de retraite. Agevillage valorise les initiatives de terrain avec plusieurs prix « Jardins thérapeutiques », « Lieu de vie – lieu d'envie », « Vivre ensemble aujourd'hui et demain ». Agevillage propose un discours positif porteur d'espoir. Notre webmagazine se veut aussi pratique. Il édite le DVD Humanité destiné aux aidant familiaux des personnes malades Alzheimer et soutient le Label Humanité validant la qualité du prendre soin des maisons de retraite. À côté d'Agevillage, Agevillagepro.com est devenu en treize ans la boîte à outils des professionnels de la gérontologie et de la silver économie.

www.agevillage.com

www.agevillagepro.com

Fédération Hospitalière de France

Créée en 1924, la FHF représente les établissements publics sanitaires et médico-sociaux, soit plus de 2 000 établissements. Elle défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et les accompagne dans les réformes.

Elle organise chaque année les Salons de la Santé et de l'Autonomie qui regroupent les salons Hôpital expo, Géront'expo-Handicap expo et HIT Paris.

www.fhf.fr

FEHAP

Fédération des Etablissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs, elle

regroupe 1 300 établissements et services pour personnes âgées. Elle décerne depuis 2012 des Trophées de l'Innovation qui distinguent notamment des initiatives améliorant la qualité de vie et renforçant les liens sociaux des personnes âgées.

www.fehap.fr

Fondation des Parcs et Jardins de France

Sous l'égide et avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, la Fondation des Parcs et Jardins de France permet de rassembler et d'optimiser les efforts de tous les partenaires au service du jardin pour sauver, restaurer, valoriser le patrimoine jardin. Elle participe à l'élaboration des plans de financement, aide à convaincre particuliers et entreprises d'apporter à la Fondation les dons dédiés au jardin choisi. Les dons font l'objet d'un reçu fiscal établi par la Fondation du Patrimoine entraînant une déduction fiscale de 75% sur l'ISF ou de 66% sur l'IRPP.

www.parcsetjardins.fr

Fondation Lemarchand pour l'Équilibre entre les Hommes et la Terre

Cette fondation a pour objet essentiel de rééquilibrer les relations entre l'Homme et

la Terre en soutenant des projets de communautés humaines et entre autres : la solidarité sociale intergénérationnelle avec les groupements fragilisés (par la maladie, le handicap ou l'exclusion) ; jardins partagés dans les villes, les maisons de retraite, les hôpitaux, les écoles ; les jardins d'insertion ; les jardins thérapeutiques.

Fondation d'Entreprise Georges Truffaut

Cette fondation se donne pour mission de favoriser le lien social, le partage et l'échange humain par le biais du végétal. Jardins pédagogiques, thérapeutiques, familiaux, de réinsertion... fleurissent partout en France créés par des associations dont la Fondation soutient et finance les projets.

www.fondation-georges-truffaut.org

SYNERPA

1^{er} syndicat national des maisons de retraite privées, il fédère des établissements à caractère commercial ou associatif. Il représente à ce jour 1 800 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, 125 000 lits et près de 70 000 salariés en activité. Il s'investit en permanence dans la promotion des bonnes pratiques professionnelles et dans la valorisation du secteur de la personne âgée en perte d'autonomie.

www.synerpa.fr

UNCCAS

L'Union Nationale des Centres communaux d'action sociale regroupe près de 4 000 CCAS/CIAS (6 500 communes) au service de plus de 44,5 millions de citoyens. Les CCAS et CIAS, établissements publics locaux, ont un rôle de prévention et de développement social dans leur commune/intercommunalité. Ils gèrent de nombreux équipements et services de proximité en direction des familles, des personnes en difficulté, des personnes âgées ou handicapées.

www.unccas.org

Les maisons de retraite, Ehpa, Ehpad

Établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa)
et pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)

Combien d'établissements pour accueillir les personnes âgées en France ?

Il existe en France environ 10 000 établissements d'accueil, en comptabilisant tous les types de structures – maisons de retraite médicalisées / Ehpad, Logements-foyer ou résidences avec services et petites unités de vie.

Les français ont encore une mauvaise image des maisons de retraite, alors que le prendre soin est en progrès constant. Aussi gagneront-elles à s'ouvrir lors de ces journées « Un Jardin pour ma mémoire ».

Les disparités régionales sont grandes et varient suivant les densités de population.

Les jardins à but thérapeutique existent-ils ?

Bien que des espaces verts existent dans la majorité d'entre eux, à ce jour, aucun inventaire des établissements ayant un jardin à but thérapeutique actif, n'a été réalisé. Le Conseil National des Parcs et Jardins du Ministère de la Culture envisage de recenser des jardins historiques hospitaliers ce qui permettrait de faire des recherches croisées pour identifier parmi eux des jardins à but thérapeutique.

L'association « Jardins et Santé », en partenariat avec l'École Nationale de Paysage de Versailles, commence à travailler sérieusement sur le sujet notamment en lançant des appels à projets « Jardins à but thérapeutique » et en organisant des symposiums. « Jardins et Santé » est très souvent interrogée par des professionnels qui ont besoin de savoir s'il existe un jardin à visée thérapeutique près de chez eux et aimerait pouvoir leur répondre plus efficacement.

Difficile également de connaître les établissements avec un jardin. Par exemple, beaucoup d'établissements privés indiquent la présence d'un « parc/jardin » dans leur rubrique « confort » au même titre que le parking. Les réponses souvent peu précises ne permettent pas toujours de distinguer s'il s'agit d'un espace vert à visée « décorative » ou d'un jardin accessible et intégré dans une démarche thérapeutique.

Les préconisations du plan Alzheimer ne sont pas encore appliquées : le jardin n'est pas référencé dans la rubrique « thérapies non médicamenteuses ».

Les perspectives

Si les résultats préliminaires sont encourageants, les effets du jardin et du jardinage sur les patients n'ont pas encore été scientifiquement mesurés. D'où, sans doute, un certain scepticisme d'une partie du corps médical et des responsables d'établissements. À ceux qui avancent l'argument du coût lié à l'entretien d'un jardin, « Jardins et Santé » répond par la diminution d'un certain nombre de médicaments liées à l'anxiété, l'irritabilité ou la dépression et à une amélioration du confort de vie des personnes âgées prises en charge.

C'est sans doute ce que démontrera, dans quelques années, l'hôpital Saint-Julien au CHU de Nancy, à la pointe de la recherche qui voit la mise en place de protocoles d'évaluation et organise régulièrement des journées de formation à cette thérapie.

La graine est semée. Le mouvement est lancé. Les jardins à visée thérapeutique fleuriront.

Jardins et Santé



Des jardins à visée thérapeutique, histoire et perspectives

par Anne Chahine, présidente de Jardins et Santé

Historiquement, les hôpitaux psychiatriques, que l'on appelait jadis les asiles, mais aussi les établissements hospitaliers dans l'ensemble, étaient pourvus de grands et beaux jardins. Les progrès scientifiques ont amené à considérer le patient d'une autre façon, induisant une nouvelle conception de l'architecture de l'hôpital. L'évolution démographique aidant, il a fallu répondre à la nécessité de réduire les risques d'infection, d'abriter dans des bâtiments adéquats le matériel d'investigation offert par les technologies de pointe, de faire de la place pour les voitures et, peu à peu, sans contrepartie, le tout fonctionnel et le béton-bitume ont balayé le végétal.

Dans les années 1980, des études menées aux États-Unis par Cooper-Marcus et Barnes, puis en 1990 par Ulrich et Parsons, mais aussi au Japon par Nakamura et Fuji (1990-1992) ont mis en évidence que l'introduction d'un élément végétal, environnement jardinier ou simple présence de photos de paysages, avait une influence appréciable sur l'évolution et à

à tout le moins la satisfaction des patients. Les patients ont clairement désigné l'arbre, la plante, le chant des oiseaux, le murmure d'un ruisseau comme autant d'éléments qui apaisaient leur anxiété. Le bénéfice, en terme de gestion d'une part, et en terme médical d'autre part, est apparu évident aux directeurs hospitaliers, puisqu'il permettait de réduire la durée d'hospitalisation, et contribuait ainsi à l'amélioration de la satisfaction du patient et de sa famille ainsi qu'à celle du personnel. Le jardin a donc été progressivement assimilé à une thérapie d'accompagnement auprès de personnes présentant un handicap cérébral ou moteur.

En France, le dernier plan Alzheimer (2008 / 2012) a eu le mérite d'introduire, enfin, le jardin comme une obligation dans les unités cognitivo-comportementales et les unités de soins renforcées.

Pour créer un jardin à but thérapeutique, le travail d'équipe est une absolue nécessité, qui se prépare très en amont en colla-

laboration avec aussi bien les soignants que ses futurs usagers, les familles et les professionnels du jardin et du paysage. La réussite est à ce prix et le mécanisme est assez lourd. Mais il vaut la peine d'être mis en place, car il est l'unique gage de la pérennité d'un projet si séduisant soit-il. Il faut noter que de nombreuses « initiatives jardinières » privées, institutionnelles ou associatives, apparaissent dans un contexte pourtant maussade où les gestionnaires ressassent à l'envi la nécessité de faire des économies.

On ne mettra jamais assez l'accent sur deux axiomes de la réussite à long terme : la pérennité du jardin dans un contexte économique difficile et le rôle des soignants, notamment ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues qui travaillent quotidiennement au maintien du corps et de l'esprit.

Ces amateurs ou professionnels du jardin, en tout cas amoureux du jardin et convaincus du rôle considérable qu'il peut jouer dans le mieux-être des personnes en établissement, font assaut

d'imagination, d'enthousiasme et de dévouement pour mettre le végétal à leur portée. Il faut noter encore, et c'est particulièrement encourageant, que les jeunes générations qui arrivent aux postes de direction sont aujourd'hui beaucoup plus attentives à l'environnement de leurs résidents, avec une réelle volonté de réconcilier le corps et l'esprit, et de ne plus miser que sur la seule pharmacopée.



La maladie d'Alzheimer

Chiffres et définition

Notre vision : une personne malade Alzheimer reste une personne vivante, jusqu'au bout. Elle est en vie, pleine d'envies. Ses sens sont sollicités dans ces jardins, lieux de contemplation, d'action, de réflexion, de partage...

Le vieillissement de la population s'accélère depuis les années 80.

– 1/3 de la population française devrait être âgé de plus de 60 ans d'ici 2040, soit plus de 20 millions de personnes

– Le nombre des personnes âgées de plus de 80 ans risquant d'être les plus dépendantes, augmente ainsi chaque année¹.

– La maladie d'Alzheimer concerne 880 000 personnes en France en 2011. Elle est la 4^e cause de mortalité en France.

– La fréquence de la maladie d'Alzheimer augmente avec l'âge : 20 % des personnes de 80 ans en sont atteintes et à partir de 85 ans, 1 personne sur 5.

– 3 millions de personnes en France (malades et entourage) sont concernées directement ou indirectement par la maladie d'Alzheimer. 1,3 million de Français, soit une personne de plus de 65 ans sur quatre, pourraient être atteints en 2020².

– 25 millions de personnes touchées dans le monde.

1. Sources : DREES. L'état de santé de la population en France. Etudes et résultats n°623, février 2008.

2. Sources : Insee.



Une sculpture du Dr Fescharek que l'on peut voir au Jardin «Art, Mémoire et Vie» de l'Hôpital St Julien / CHU de Nancy.

Définition

La maladie d'Alzheimer, maladie du cerveau, est une affection neuro-dégénérative qui entraîne une détérioration progressive et définitive des cellules nerveuses provoquant une démence.

« Même si l'origine de cette dégénérescence est encore mal connue, elle constitue bien la cause identifiée de la maladie. Cette dégénérescence progressive provoque l'apparition de nombreux symptômes. Les troubles liés à la maladie évoluent et s'aggravent progressivement au cours du temps. Dans les premières phases, la perte de mémoire, les facultés de jugement et de raisonnement se détériorent. La mémoire immédiate et le fonctionnement mental sont d'abord affectés, puis surviennent une altération du langage, une difficulté à effectuer des gestes élaborés, des troubles de l'orientation dans le temps et l'espace, une impossibilité à reconnaître des personnes proches (conjoint, famille, amis...) Par ailleurs, l'humeur, le comportement, ainsi que la faculté à se concentrer se dégradent. Les médicaments disponibles aujourd'hui ont uniquement pour objectif de freiner l'évolution de la maladie et de diminuer ses effets. »

Sources : site internet du Ministère de la Santé



Les jardins pour apaiser les malades d'Alzheimer

par le Dr. Thérèse Jonveaux, praticien hospitalier, neurologue, docteur en psychologie, Chef de Service du Centre médical Paul Spillmann au CHU de Nancy.

L'effet bénéfique de la présence de jardins en milieu hospitalier, sur des populations très diverses, a été rapporté dans différents travaux. Consultants ou accompagnants, surtout ceux atteints de maladies chroniques, qui fréquentent régulièrement les hôpitaux, décrivent un effet apaisant des jardins et espaces verts hospitaliers ; il en va de même pour les soignants avec un bénéfice sur anxiété, stress et humeur dépressive. Au cours de la maladie d'Alzheimer, des objectifs à visée thérapeutique spécifique peuvent être développés à travers un jardin qui représente **une aide, un support au processus de soin inscrit dans la pluridisciplinarité.**

Affection redoutée, les représentations sociales de la maladie d'Alzheimer restent très négatives, elle « cristallise toutes les peurs liées au vieillissement » (Gallez, rapport de l'OPEPS 2005). L'entourage joue un rôle essentiel auprès des malades, apportant aide et soutien pour faire face à la vie quotidienne. À l'heure actuelle, si des thérapeutiques médicamenteuses existent, nous ne disposons pas de traitement curatif. Face aux multiples facettes de la maladie, **des soins diversifiés et des approches non médicamenteuses sont nécessaires** pour prendre en compte les dimensions neurologiques, sociales, familiales, de cette affection qui concerne plus de 800 000 personnes en France à ce jour. **Or à l'heure actuelle, la situation en France est celle d'une méconnaissance et d'une sous utilisation du potentiel des jardins à visée thérapeutique alors que les établissements possèdent majoritairement des espaces verts aménageables.** Le Plan Alzheimer 2008-2012 qui crée de nouvelles structures de soins spécialisées, met

l'accent dans leur cahier des charges, sur la nécessité d'adapter l'environnement architectural et d'y intégrer un jardin thérapeutique. En effet, les bénéfices d'un jardin thérapeutique dans un établissement sont multiples.

Le jardin permet de maintenir une activité physique.

Promenade, jardinage peuvent s'y pratiquer malgré des handicaps ou incapacités grâce par exemple à des jardinières surélevées, des outils adaptés. . . Accompagné par les soignants, le jardinage présente l'avantage d'une participation modulée de chacun, à son rythme, d'un sujet de conversation familial ancré dans les repères temporels : rythme des saisons, source de réminiscences personnelles et d'échanges. Le jardin apporte un environnement sensoriellement riche, diversifié, évolutif, par là même, attractif et stimulant. Pour peu que des mesures de sécurité appropriées, souvent simples, soient mises en œuvre en particulier pour clore le jardin, le patient peut s'y rendre à sa guise, ce qui lui donne l'opportunité de faire des choix : y aller seul, retrouver d'autres résidents, convier son entourage. . .

Le jardin est un apport indéniable face aux troubles psycho-comportementaux présents chez plus d'un patient sur deux au fil de l'évolution. Errance, déambulation, mais aussi agitation, agressivité sont améliorés chez les patients qui peuvent y accéder en permanence. Le jardin, contribue aussi à favoriser les visites de l'entourage ; il se révèle **propice à la mise en place d'activités inter ou transgénérationnelles.** Le jardin apparaît adapté à la pratique de différentes thérapies non médicamenteuses : les ateliers individuels ou en petits groupes sont assurés par les différents professionnels de l'équipe. **Chacun selon ses compétences et sa spécialisation, psychologue, neuropsychologue, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, y développe l'axe de la mémoire, de la communication, des praxies pour des prises en soins bénéfiques aux patients.**



Le jardin « Art, Mémoire et Vie » du CHU de Nancy créé en 2007 a reçu le label Alzheimer / Grande Cause Nationale ainsi qu'une bourse Jardins et Santé. En 2010, il a ouvert au public lors des Journées européennes du Patrimoine.